



AVIS ÉMIS PAR
LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
AU COURS DE SA SÉANCE DU 15 JANVIER 2009

concernant

**l'avant-projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance relative à la performance
énergétique et au climat intérieur des bâtiments**

AVANT-PROJET D'ORDONNANCE MODIFIANT L'ORDONNANCE RELATIVE A LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET AU CLIMAT INTERIEUR DES BATIMENTS

**Avis du Conseil Economique et Social de la Région de Bruxelles-Capitale.
15 janvier 2009**

Saisine

Le Conseil Economique et Social de la Région de Bruxelles-Capitale a été saisi le 11 décembre 2008 par la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, de l'Energie et de la Politique de l'Eau, d'une demande d'avis portant sur l'avant-projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance relative à la performance énergétique et au climat intérieur des bâtiments.

Après examen par sa Commission Environnement au cours de sa séance du 7 janvier 2009, le Conseil Economique et Social émet l'avis suivant.

Avis

Le Conseil ne formule aucune remarque et approuve dès lors cet avant-projet d'ordonnance.

*
* *